

Indice genevois des prix à la consommation : + 0,1 % en février 2000

Calculé par l'Office cantonal de la statistique (OCSTAT), l'indice genevois des prix à la consommation progresse de 0,1 % en février 2000 et s'établit à 107,1 points (mai 1993 = 100). Le taux annuel de renchérissement se fixe à 1,3 %.

Dans le groupe **logement et énergie**, l'indice progresse de 0,2 % (en un an : + 3,0 %) : le mazout continue d'augmenter, mais les loyers (surtaxes dans les logements subventionnés et allocations de logement prises en compte) restent stables en trois mois (en un an : + 0,7 %).

Dans le groupe **autres biens et services**, la hausse de l'indice (en trois mois : + 0,5 %; en un an : + 0,9 %) s'explique pour l'essentiel par le mouvement saisonnier des voyages à forfait et de la para-hôtellerie.

Indice genevois des prix à la consommation (mai 1993 = 100) en février 2000

Groupe de dépenses	Pondération en %	Indice en point	Variation en % par rapport	
			au relevé précédent	à l'année précédente
Indice général	100,0	107,1	0,1	1,3
Alimentation, boissons et tabacs	16,3	102,1	- 0,1	0,0
Habillement et chaussures	6,5	102,8	0,0	0,6
Logement et énergie	25,2	111,4	0,2	3,0
<i>logement</i>	22,0	110,0	- 0,0	0,7
<i>énergie</i>	3,2	121,5	1,3	19,9
Aménagement du logement	6,8	104,0	///	1,4
Santé	10,2	107,0	///	0,9
Transports et communications	11,4	101,8	- 0,2	0,7
Loisirs, spectacles, enseignement et culture	8,9	104,6	///	1,3
Autres biens et services	14,7	114,4	0,5	0,9

Le symbole /// signifie que les prix n'ont pas été relevés au cours du mois sous revue.

Anciens indices généraux : décembre 1982 = 100 : **154,0**
septembre 1977 = 100 : **189,3**
septembre 1966 = 100 : **322,3**